



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Du 17 au 19 mars 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE

PARA ESCALADE ADAPTÉE

Salle Climb'Zone - Montauban (82)

Entrée gratuite

E-mail : championnats.sportadapte82@gmail.com / Tél : 06 09 84 09 51

Soutenu
par



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Montauban

Venir à Montauban

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Bonjour à toutes et à tous,

Le Comité Départemental Sport Adapté du Tarn et Garonne en collaboration avec l'association Espace Grimpe sont heureux de pouvoir organiser le championnat de France para-escalade adaptée à Montauban dans le Tarn et Garonne.

Nous vous accueillerons du 17 au 19 mars 2023 à Climb'Zone, cette magnifique salle d'escalade flambant neuve et ultramoderne.

C'est dans un esprit de réjouissances que les membres du Comité d'Organisation Local et moi-même organisons votre accueil et œuvrons pour vous préparer des moments inoubliables. Tout sera réuni pour que cette belle compétition soit une réussite.

L'escalade est une activité qui est un véritable vecteur d'inclusion, de dépassement de soi et de valorisation pour les sportifs en situation de handicap mental et psychique.

Espace Grimpe et le CDSA82, sans oublier les bénévoles et les partenaires sont impatients de vous recevoir.

Bien sportivement.

Alain Espagnet,

Président CDSA82, Président COL

« Les murs ça n'effraie que ceux qui restent plantés devant ! Même si on s'écorche en montant, même si on se blesse en retombant...on se repose, on attend que le souffle revienne pour la prochaine escalade. » Jacques Higelin

« Laisse-moi te guider je te mettrai sur la bonne voie pour escalader la vie, qui est dure comme la montagne, mais qui te remplit le cœur quand tu es au sommet. » José-Louis Sampedro



Alain ESPAGNET
Président du COL
Président du CDSA 82

Mots d'accueil



Chers Compétitrice(s) et Compétiteur(s),

L'équipe d'Espace Grimpe, club d'escalade de Montauban, vous souhaite la bienvenue et une magnifique compétition !

Notre club existe depuis l'an 2000 et a eu la chance d'intégrer dernièrement la nouvelle salle d'escalade Climb'Zone dans laquelle se déroulera ce Championnat.

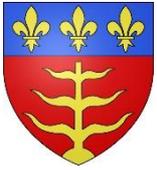
J'espère que vous allez vous amuser et vous donner à fond pour faire de cet événement un moment de sport intense, passionnant, agréable, convivial.

Nous vous souhaitons la force de réussir vos voies et, soyons ambitieux, de monter au plus près de la victoire !



Julien AILHAUD
Président de Espace Grimpe

Date de naissance :	114
Créateur :	Alfonse Jourdain, Comte de Toulouse
Qualité :	Préfecture de Tarn-et-Garonne
Superficie :	13 517 hectares
Population:	60 810 habitants



Bienvenue à Montauban

Emblématique de la région Occitanie, où elle puise son identité profonde, Montauban incarne la quintessence de ces territoires à la croisée de nombreux chemins. L'entrepreneur, le sportif, l'amateur de culture autant que le gourmet y trouveront chacun son compte et son plaisir !

Son architecture de brique rose, qui lui vaut le surnom de "plus rose des villes roses", se détache sur le vert du Tarn et de ses abords. Ses murs chargés d'histoire côtoient ses parcs et des jardins ombragés, ses sentiers pédestres le long du Tarn, ses zones d'activités modernes et performantes ou encore, ses équipements sportifs et culturels.

Une ville dynamique Pays de culture et d'agriculture, Montauban est aussi pays de cocagne et recèle de multiples facettes : sport, tourisme fluvial, gastronomie du terroir, tourisme d'affaires...

Parce que les Montalbanais sont de plus en plus nombreux, la Ville met tout en œuvre pour structurer le développement de son territoire et proposer à ses habitants des infrastructures de qualité. C'est pour cela, qu'en perpétuel mouvement, Montauban, ville accueillante et ville dynamique poursuit ses projets d'aménagement.

Les 3 immanquables :

Musée Ingres

C'est un des lieux les plus emblématiques de la ville. Depuis sa création, il a été modernisé, agrandi et digitalisé.

Place Nationale

C'est au cœur de la ville que vous pourrez voir cette place historique. De tout temps, c'est ici que se trouve la vie animée de la cité.

Stade Sapiac

Surnommée la cuvette, Sapiac a depuis plus d'un siècle vibré des exploits de Montauban. Cet édifice fait la fierté et la renommée du patrimoine sportif de la ville.



Venir à Montauban

Comité Départemental de Sport Adapté du Tarn-et-Garonne



CLIMB'ZONE

110 Avenue de Belgique
82000 MONTAUBAN



Montauban est située au carrefour de l'A62 (Bordeaux–Toulouse) et de l'A20 (Paris–Toulouse). La RN20 traverse la Ville. Les deux péages se situent aux entrées nord (A20) et sud (A62).



De nombreuses liaisons quotidiennes relient Montauban à Toulouse. Le TGV Atlantique permet de rejoindre Paris en 4h45



À 30 minutes de l'aéroport international de Toulouse-Blagnac, Montauban reçoit des avions de tourisme ou d'affaires



Le canal latéral à la Garonne traverse le Tarn-et-Garonne. Son embranchement à Montech permet aux plaisanciers d'atteindre le port de Montauban

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Alain ESPAGNET

Président du Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Chantal THVET
Secrétaire général	Mégane VIDAL
Commission Coordination / Logistique	Mégane VIDAL
Commission Sportive	Caroline MARCIPONT
Commission Médicale	Dr. Pierre DECOSTER
Commission Restauration	Chantal THIVET
Commission Partenariats / Hébergement	Quentin DE ROMREE
Commission Communication	Quentin DE ROMREE
Commission Animation / Bénévolat	Alain ESPAGNET
Commission Développement Durable	Chantal THIVET

Cadre technique national Para Escalade Adaptée	Morgane CARDIN morgane.cardin@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat [cf. courrier d'attribution du championnat]	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale Para Escalade Adaptée	Rémi FOCCHANERE r.focchanere@gmail.com



COL France para escalade adaptée 2023

Comité Départemental Sport Adapté

Tarn-et-Garonne

Mégane VIDAL

10 rue Johannes Gutenberg

82000 Montauban

06 09 84 09 51

championnats.sportadapte82@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 17 mars 2023

13h00	Accueil des délégations à Climb'Zone
15H30 - 16h00	Réunion technique des entraîneurs à Climb'Zone
16h00 – 18h30	Echauffement + Phase 1 qualificative à Climb'Zone
18h30 - 19h30	Cérémonie d'ouverture à Climb'Zone
20h00	Repas à la salle du Marché Gare

Samedi 18 mars 2023

08h00 - 08h30	Réunion technique des entraîneurs à Climb'Zone
09h00 – 12h00	Echauffement + Phase 2 qualificative à Climb'Zone
12h30 - 14h00	Repas échelonné à la salle du Marché Gare
14h00 - 16h30	Echauffement + Demi-finales à Climb'Zone
16h30 – 19h00	Contest de vitesse *
20h30	Soirée de Gala avec repas à la salle du Marché Gare

Dimanche 19 mars 2023

08h30 - 09h00	Réunion technique des entraîneurs à Climb'Zone
9h00 – 11h00	Echauffement + Finales à Climb'Zone
11h30 - 12h30	Podium / Remise des récompenses et cérémonie de clôture à Climb'Zone
13h00	Fin du championnat et distribution pique-nique

** Le Contest de vitesse est une épreuve indépendante de la compétition et ouverte à tous les compétiteurs. Ce challenge invite tout sportif qui le souhaite à venir se mesurer au chronomètre. Le but ? Parcourir en un minimum de temps un parcours défini en un seul essai.*

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le vendredi 10 Février 2023.

(À la demande du COL, possibilité de demander aux associations une intention de participation 8 semaines avant le championnat de France).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 17 mars 2023 de 13h00 à 15h30 à Climb'Zone
110 Avenue de Belgique
82000 Montauban**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'escalade en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis à **partir de 20h00 le vendredi soir et de 12h00 à 14h00 le samedi midi.**

Ils auront lieu à :

**Salle des fêtes du Marché Gare
3, Boulevard Chantilly - 82000 Montauban**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 18 mars 2023 à partir de 20h00
A la salle des fêtes du Marché Gare
3, Boulevard Chantilly - 82000 Montauban

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 19 mars 2023 à partir de 11h00
A Climb'Zone
110, Avenue de Belgique - Montauban

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs auprès de certains établissements (Cf. liste ci-jointe), n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France **para escalade adaptée**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para escalade adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para escalade adaptée**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para escalade adaptée** relève du règlement **escalade** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para escalade adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 18 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN **para escalade adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – **Rémi Focchanere** ; r.focchanere@gmail.com doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 10 Février 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 10 Février 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une première réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para escalade adaptée** – **Rémi FOCCHANERE** – et le Cadre technique national de la discipline – **Morgane CARDIN** – est programmée le :

Vendredi 17 mars 2022 à 15h30
A Climb'Zone
110, avenue de Belgique – 82000 Montauban

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à r.focchanere@gmail.com.

Échauffement et compétition

Chaque délégation sera libre et autonome dans la gestion de l'échauffement de ses sportifs. Un espace vous sera dédié afin de ne pas interférer avec le début des qualifications.

Équipements sportifs

Il convient de prévoir pour chaque sportifs une tenue adaptée et réglementaire à la pratique compétitive para escalade adaptée soit :

- Son propre baudrier
- Ses propres chaussons
- Son dossard

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2022 - 2023	2003-2014	1984-2002	1983 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour le para escalade adaptée.

La CSN para escalade adaptée se réserve le droit de procéder à des regroupements de catégories au regard de la liste des inscrits.



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **Vendredi 10 février 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne :

10 rue J. Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 - championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom, prénom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation* (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration	75 €		...€
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		...€
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration	55 €		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		...€

Si particularités :		Nom / Prénom
Repas sans viande / Sans poisson (entourer)	Nombre :	
Contre-indication alimentaire :	Nombre :	

**Si plusieurs accompagnants licenciés FFSA, merci de renseigner leur nom, prénom et n° de licence.*

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 82** ou par virement (RIB en annexe) :

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date et Signature



FICHE ENGAGEMENT AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le Vendredi 10 février 2023

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne :

10 rue J. Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 - championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition **Para Escalade Adaptée**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer

au COL avant le Vendredi 10 février 2023

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne :

10 rue J. Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 - championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition **Para Escalade Adaptée**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer

au COL avant le Vendredi 10 février 2023

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL : 10 rue J. Gutenberg, 82000 Montauban

Contact : 06 09 84 09 51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition **Para Escalade Adaptée**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Renseignement Tailles

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le [Vendredi 10 février 2023](#)

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne

10 rue Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06.09.84.09.51 / championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nombre accompagnateurs	
Nombre sportifs	

Tailles T-shirt	Sportifs	Accompagnants
10 ans		
12 ans		
14 ans		
XS		
S		
M		
L		
XL		
XXL		
3XL		

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à r.focchanere@gmail.com.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para escalade adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à r.focchanere@gmail.com.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para escalade adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M^{me}

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para escalade adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant légal de M./M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para escalade adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Mégane Vidal – Comité Départemental Sport Adapté 82
COL para escalade adaptée 2023
10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban
06 09 84 09 51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 10 février 2023:

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

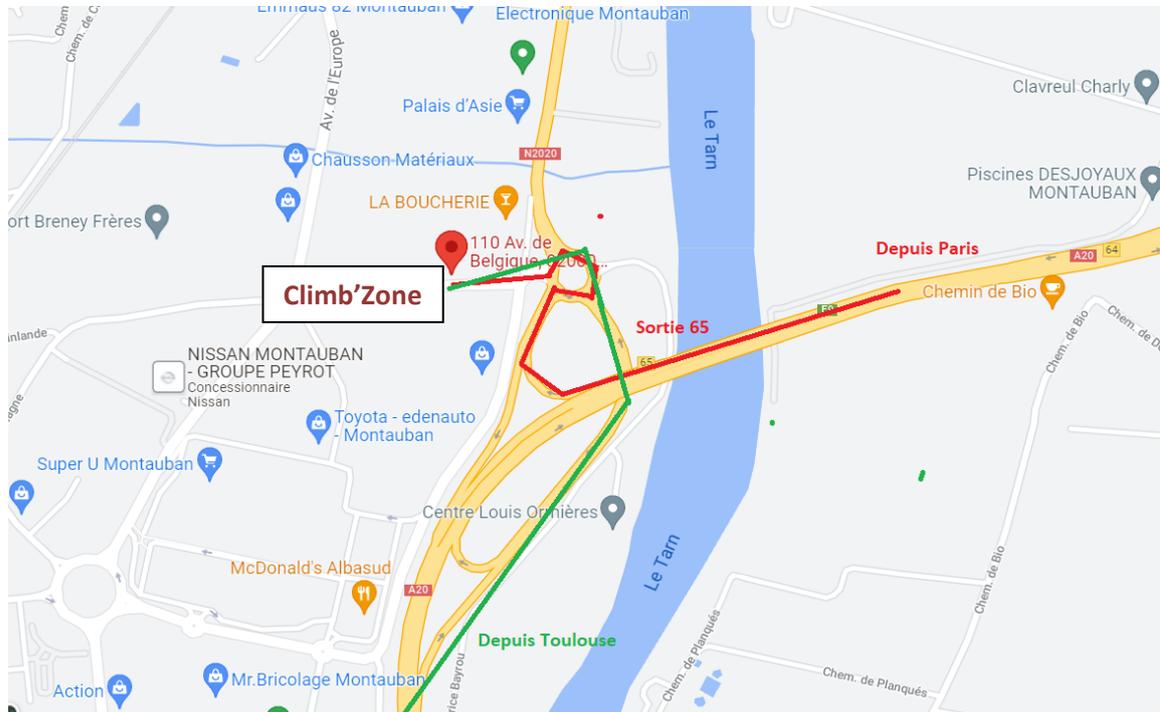
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

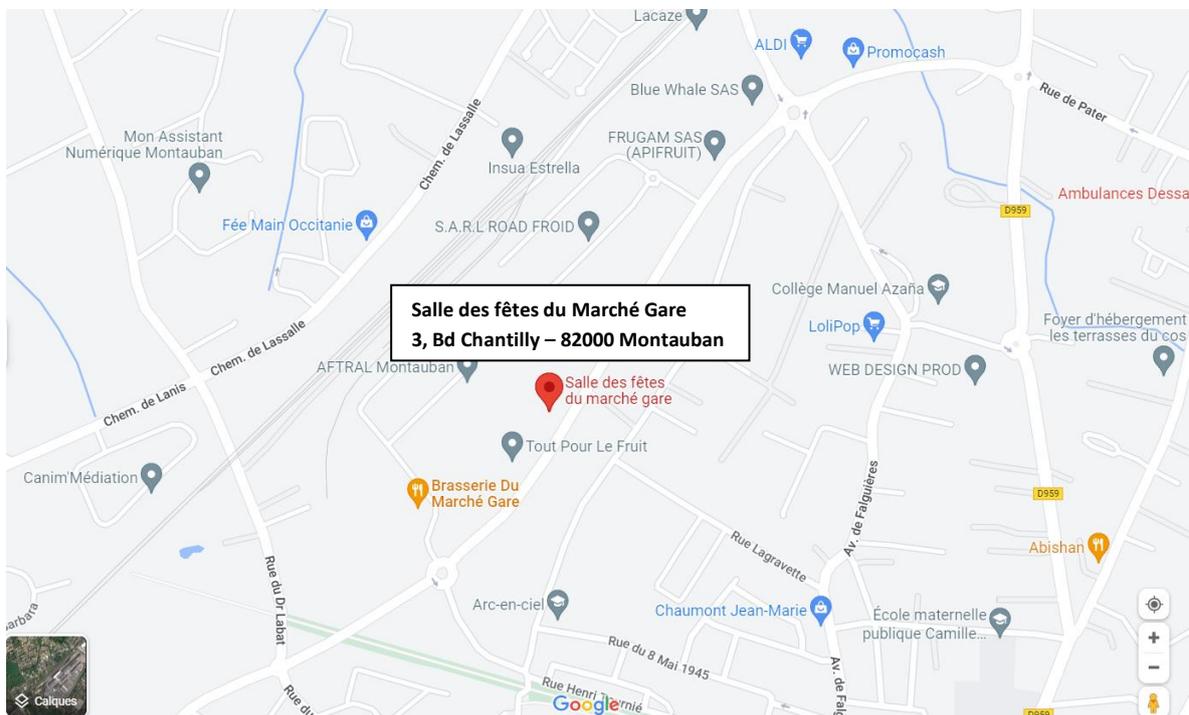
Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plans d'accès

➔ Climb'Zone (site de la compétition)



➔ Salle des fêtes du Marché Gare (site restauration + Gala)



Liste des hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Centre Louis Ormières	365, Impasse Maurice Bayrou 82000 Montauban 05 63 02 99 04	A partir de 30 € chambre double Ou 40 € chambre simple	1.1km
B&B Hôtel	205 Rue Romy Schneider Zone Futuropôle, 82000 Montauban	A partir de 71 €	2km
Hôtel Kyriad Montauban	1461 Route du Nord 1 Impasse des Tamaris ZI Nord Aussonne, 82000 Montauban https://montauban.kyriad.com/	A partir de 71 €	2.9km
Le Ramiérou	960 Chemin du Ramiérou, 82000 Montauban http://www.leramierou.com/	A partir de 71 €	4km
Hôtel Formule 1	35 chemin de Mallet 82000 Montauban 08 91 70 53 19	Tarifcation 2023 en cours de chiffrage	5km
Hôtel Ibis Budget Montauban	50 Route De Saint Martial, 82000 Montauban h7950@accor.com 08 92 70 12 84	A partir de 52 €	8km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

